



FÉDÉRATION LUXEMBOURGEOISE
DES LOUEURS DE VÉHICULES

Communiqué de Presse commun

08 janvier 2016

Les fédérations soussignées se voient étonnées des propos récents de Mme Dieschbourg concernant le projet du gouvernement de revoir l'imposition des voitures de société.

Une étude menée en 2013 et connue par les instances politiques et économiques a démontré les impacts positifs des voitures de sociétés, tant sur l'économie luxembourgeoise que sur l'environnement.

En 2015, les voitures de société étaient à l'origine de 54% des immatriculations de voitures neuves bien que leur part dans le parc national n'ait été que de 21%. Cette disproportion est due à une fréquence de remplacement plus élevée de ces voitures. En moyenne, une voiture de société est remplacée tous les 3 à 4 ans tandis qu'une voiture privée est remplacée tous les 8 ans.

Tandis que les immatriculations de voitures privées étaient en baisse de 15% (-3.816 voitures), les immatriculations de voitures de société ont vu une légère croissance de 2% (+471 voitures) en 2015. Sans l'effet «voiture de société», le marché se serait complètement effondré.

Les voitures de sociétés étant bien plus récentes, elles bénéficient d'une technologie plus avancée et ainsi bien plus propre que la moyenne des voitures acquises en privé. Les voitures de sociétés contribuent ainsi à un environnement plus sain.

Contrairement aux idées reçues, les voitures de société se sont fortement démocratisées ces dernières années et la voiture de société type est de nos jours une voiture de classe moyenne. Aussi, l'utilisation d'une voiture de société est imposée comme avantage en nature pour le salarié, autant pour l'employé que pour le dirigeant de l'entreprise. Sachant que ce taux d'imposition, qui est un des plus élevés comparé aux pays avoisinants, est déjà aujourd'hui presque l'équivalent d'une imposition d'un revenu en espèces, une augmentation supplémentaire, même légère, enlèverait toute raison d'être à ces voitures.

Les conséquences seraient considérables :

- 16.000 voitures neuves vendues en moins annuellement sur le marché luxembourgeois
- 400mio EUR de perte de chiffre d'affaires annuel pour l'économie locale
- 1.300 emplois, liés directement ou indirectement à ce marché, supprimés
- perte de compétitivité des employeurs luxembourgeois
- et finalement une perte considérable de recettes fiscales pour l'État

Nous demandons instamment que le gouvernement tienne compte de la réalité économique et écologique et réagisse en prenant des mesures intelligentes pour promouvoir ce modèle bénéfique pour tous les acteurs.

La **clc** représente plus de 22% du PIB, fédère plus de 11.000 entreprises employant plus de 60.000 salariés